

# ERADIQUER LA PAUVRETE DES ENFANTS ET DES JEUNES

Restitution des réflexions du groupe local d'experts



**CONTACT :**

**Marie-Christine DELEPINE**

06 87 57 88 15

*mc-delepine@ville-arras.fr*

# SOMMAIRE

## **Avant-Propos**

### **Introduction :**

- a. « Pauvreté et Précarité » de quoi parlons-nous ?
- b. Approche Statistique

### **I. Paroles d'acteurs : Restitution des groupes de travail**

- a. Repérer les problématiques
- b. Echanger, s'interroger et s'accorder
- c. Convenir et proposer

**1. Renforcer l'accueil des enfants les plus défavorisés dans les crèches**

**2. Favoriser la réussite scolaire des enfants vivant dans des familles en situation de pauvreté**

**3. Développer les actions de soutien à la parentalité**

### **II. Expérimentation sur Arras**

**III. Conclusion : Poursuivre les échanges, conforter un réseau, se donner les moyens d'interroger le projet éducatif de la Ville d'Arras**

## **Avant-Propos**

La Ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès BUZYN, et le Délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, Olivier Noblecourt lancent une concertation sur la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes.

Cette délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes assure une triple mission :

- organiser la concertation avec les principaux acteurs du champ de la prévention et de la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes
- coordonner l'ensemble des travaux de préparation de la future stratégie de prévention et la rédaction des différents projets de textes qui viseront à sa mise en œuvre
- assurer, au cours des années à venir, son évaluation

Autour de six groupes de travail s'organisent des échanges avec les acteurs, des rencontres avec les personnes concernées, le repérage d'initiatives qui font leurs preuves.

Nathalie Casso-Vicarini, présidente d'Ensemble pour l'éducation de la Petite Enfance et Frédéric Leturque, Maire d'Arras animent l'un de ces ateliers autour de trois axes :

- Renforcer l'accueil des enfants les plus défavorisés dans les crèches
- Favoriser la réussite scolaire des enfants vivant dans des familles en situation de pauvreté
- Développer les actions de soutien à la parentalité

Un groupe de travail missionné identiquement aux ambitions de la réflexion nationale se met en place sur Arras. Il est chargé à la fois de mener localement des échanges et une réflexion parallèle (en miroir) aux travaux de la commission nationale et de repérer des actions innovantes et expérimentales à proposer sur le territoire. Une concertation qui doit s'enrichir d'une expertise d'usage pour nourrir ces propositions.

Ces réflexions s'inscrivent naturellement dans le travail mené sur Arras autour du projet éducatif et dans le cadre de l'Analyse des Besoins Sociaux en cours de réactualisation, un outil pour construire une politique sociale adaptée à partir d'un diagnostic pour comprendre les dynamiques, la diversité du territoire et confronter les besoins de la population à l'offre de services aux habitants.

Par ailleurs l'échelle territoriale pour cette réflexion est interrogée, si au sein de la communauté urbaine, Arras représente un nombre important de situations sur ces questions, il est inconcevable de réfléchir en vase clos, l'objet de la concertation étant particulièrement transversal dans ses localisations, de plus plusieurs participants ont souvent un regard départemental et/ou régional. Cette question s'illustre particulièrement sur les réalités du milieu rural qu'il est important de prendre en compte. Derrière la question du territoire se pose la question de l'accompagnement harmonisé des dispositifs au sein des différentes communes qui constituent le bassin de vie.

Le développement d'outil de diagnostic, de réponses harmonisées et de coopération intercommunale représente une étape de notre réflexion.

Dans l'optique de développer une réflexion localisée et ambitieuse en matière de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, il convient par ailleurs de déterminer des éléments de définition communs du sujet à aborder.

## **Introduction**

### **a. « Pauvreté et Précarité » de quoi parle-t-on ?**

Afin d'entamer les travaux le groupe propose un temps d'échange sur des éléments de définition. Une définition parfaite, unanime et mobilisatrice de la pauvreté n'est à ce jour pas encore adoptée et ne le sera probablement jamais. Pour autant, la littérature et le regard professionnel des acteurs permet une clarification des termes afin de très rapidement pouvoir travailler le fond du sujet.

De ces échanges nous pouvons retenir :

- ✓ La définition du fondateur d'ATD Joseph Wresinski, « La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer des responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible ».
- ✓ Les représentations de la pauvreté ont évolué au cours des années et des conjonctures économiques. Aujourd'hui la pauvreté est synonyme d'exclusion. Le rapport à la pauvreté peut être vécu différemment selon le pays, la situation socio-économique...
- ✓ On peut définir la notion de précarité comme un processus et la pauvreté comme un état subi.
- ✓ On peut considérer qu'il existe différentes pauvretés, qu'elle soit financière, intellectuelle, culturelle ou éducative.
- ✓ Ces pauvretés, parfois cumulées, rendent les parcours de vie autrement plus difficiles que d'ordinaire et cette implication, à rapprocher de la notion d'empêchement, reste probablement à la fois un élément de définition important mais souligne également toute la diversité des situations de pauvreté. La pauvreté spécifique des enfants et des jeunes, naturellement pas déconnectée de celle de leur entourage, implique pour autant de questionner les indicateurs qui permettent leur identification dans un contexte parfois trouble, où la gestion des ressources peut faire illusion, priorisant les signes extérieurs de richesse au détriment de dépenses vaines. La réponse spécifique à apporter, à la suite de l'identification, nécessite enfin de projeter un éventail spécifique de réponses aux âges, niveau d'autonomie et lieux d'accompagnement du jeune public.
- ✓ De manière plus organisationnelle, la question des seuils est également à considérer. A partir de quand est-on « pauvre », en fonction des classifications, l'accès aux dispositifs peut être variable alors que les situations concernées sont en réalité très proches. Ces réponses ne doivent pas troubler par ailleurs les opportunités d'accompagnement en banalisant trop régulièrement la nature d'un accompagnement social vers des dispositifs plus médicalisés ou psychologiques.
- ✓ Ces différents états de pauvreté concourent à réduire ou à annihiler la socialisation d'un individu.  
On ne peut pas parler de pauvreté sans évoquer **la reproduction sociale**, une pauvreté qui se transmet de génération en génération. La misère, étape sociologique considérée comme suivant la pauvreté ne posent plus la question de la socialisation mais bien de l'accès même aux besoins fondamentaux de l'existence.

---

*Par voie de conséquence, ces situations peuvent déclencher le développement de nombreuses aptitudes/compétences chez les personnes concernées*

---

***Chacun s'accorde à noter l'importance de l'observation, d'avoir des indicateurs, il est fait référence à l'Analyse des Besoins Sociaux mais aussi aux différents outils d'observations des différents partenaires, comme la CAF, le Conseil Départemental... et se pose la question des personnes qui n'ont pas recours aux propositions de service.***

***Pour autant, on note qu'il est essentiel de croiser et de partager avec les personnes concernées pour avoir une analyse nourrie.***

#### **b. Une approche statistique**

Selon l'INSEE, en 2015 près d'1/5 des enfants âgés de moins de 18 ans, 3 millions, est pauvre.

Le taux de pauvreté des enfants et des jeunes a fortement augmenté ces dernières années en France depuis la crise économique de 2008 et cette progression affecte davantage les enfants et les jeunes :

- ✓ en 2012, en France métropolitaine, 19,6% des enfants de moins de 18 ans vivent dans une famille dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté à 60% du revenu médian, soit 2 695 000 enfants, cela revient à dire qu'un enfant sur cinq est pauvre et qu'une personne pauvre sur trois est un enfant.  
Il s'agit en particulier des enfants vivant en familles monoparentales (dont le taux de pauvreté est de 36%) ou des enfants vivant dans des familles nombreuses.
- ✓ Il faut aussi souligner la concentration territoriale des situations de pauvreté des enfants : selon l'Onzus, en 2012, 51,4% des moins de 18 ans résidant en zones urbaines sensibles (Zus) vivent en-dessous du seuil de pauvreté.

(Données de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale)

Le rapport de l'Unicef Innocenti Report Card publié en 2016 un « Tableau de classement des inégalités de bien-être entre les enfants de pays riches » qui place la France dans une position relativement favorable – le premier tiers des pays – en ce qui concerne la dimension « niveau de vie » des enfants (pauvreté monétaire, écart de revenu), mais dans une position plus défavorable – le derniers tiers des pays – en ce qui concerne les dimensions « santé », « éducation » et « satisfaction dans la vie ». Il est donc important de suivre, dans une approche très large, une panoplie d'indicateurs décrivant les différentes dimensions de la pauvreté des enfants et de leurs familles.

#### *Selon le baromètre arrageois*

Malgré les prestations sociales, on estime en 2011 qu'environ 25% des ménages de la commune vivent sous le seuil de pauvreté contre environ 14% au niveau national. Les revenus fiscaux des locataires du privé ou des propriétaires sont supérieurs sur Arras à l'échelle de la France métropolitaine. Cette tendance s'inverse chez les locataires du social puisqu'on note un écart de 220 euros au niveau de la médiane en défaveur des ménages arrageois (précarité très accrue des ménages du parc social d'Arras, puisque 10% des plus pauvres ne déclarent aucun revenu).

La crise économique amorcée en 2008 a eu un impact réel sur les ménages, cependant ce sont les ménages les plus pauvres qui en ont les répercussions les plus visibles. La rupture se situe entre les revenus annuels déclarés de 2007-2008 et ceux de 2008-2009. Ainsi tous les déciles subissent un très gros ralentissement dans leur évolution, les 3 premiers déciles voyant leur revenus diminuer ; diminution qui ne s'estompe pas jusqu'en 2011 pour les 25% les plus pauvres. Au final les revenus des plus riches ont connu une progression sur 3 ans de 187 euros pendant que ceux des plus pauvres baissaient de 66 euros (en 2011, les 10% des plus pauvres déclarent des revenus mensuels inférieurs de 66 euros à ceux qu'ils déclaraient en moyenne en 2008.)

(Données du Compas 2014)

## I. Paroles d'acteurs : Restitution des groupes de travail

### 1. Renforcer l'accueil des enfants les plus défavorisés dans les crèches

Premier thème du groupe de travail national, la question de l'accueil des enfants les plus défavorisés dans les crèches implique le questionnement des pratiques, des lieux et de la notion de parcours.

#### a. Repérer les problématiques

Les échanges sur le sujet ont rapidement donné lieu à une problématique partagée et identifiée comme un frein majeur : ***l'accessibilité des crèches et des structures d'accompagnement à la parentalité en général.*** Il est régulièrement constaté que les publics les plus en besoin ne sont pas forcément les plus présents au sein de ces structures. Deux hypothèses sont faites : un manque de connaissance, d'attractivité ou de proximité de ces propositions et/ou un déficit conscient ou pas, de la demande du public concerné. Il semble que les crèches et différents dispositifs ne soient identifiés que comme un service pour les personnes salariées ayant besoin d'un mode de garde.

#### b. Echanger, s'interroger et s'accorder

La pauvreté des enfants est avant tout celle des parents, l'isolement des familles, le manque d'accompagnement peut contribuer fortement à la reproduction des inégalités.

La première question à mettre en débat se trouve être la destination de ces lieux et notamment des crèches.

Le vocabulaire technique et l'organisation générale peuvent renforcer la sensation d'inaccessibilité des crèches.

La reconnaissance par le public, d'un lieu qu'il peut s'approprier, sans pour autant être salarié et avoir besoin d'un mode de garde, peut être un gage pour faciliter son accessibilité.

***Concrètement ces lieux doivent raisonner comme des espaces ouverts à tous et proposant un accompagnement à part entière de la famille.***

#### c. Convenir et proposer

- Etre un lieu de première information, d'orientation sur toutes les questions qui touchent la famille et particulièrement autour des 0/6 ans. Un premier contact pragmatique pour amener la proposition d'un premier accueil.
- Développer des activités hors les murs en lien étroit avec les acteurs sociaux de proximité (centre sociaux, CCAS, des habitants relais...), comme l'installation d'activités au sein de parcs publics, pour aller au-devant, aller vers...
- Favoriser l'accueil des familles orientées par les pairs et les relais de proximité.
- Faciliter les passerelles avec les acteurs sociaux, les associations de quartier pour éviter les ruptures.
- Identifier la crèche comme un lieu de proximité installé et reconnu au sein d'une communauté, d'un quartier...
- Partager et Co construire pour tenir compte des besoins spécifiques (temps parents/enfants, horaires décalés, difficultés de séparation... Respecter l'expertise de chacun (Familles, professionnels...) car les personnes en situation de pauvreté ont une expérience unique. On peut retenir l'expérience du mouvement ATD « le Croisement des savoirs ».
- Questionner les formations des professionnels pour faire évoluer les représentations, éviter la construction des stéréotypes en favorisant la rencontre et l'écoute.

## 2. Favoriser la réussite scolaire des enfants vivant dans des familles en situation de pauvreté

Second thème du groupe de travail national, la question de la réussite scolaire des enfants défavorisés, dans un contexte où les données en matière de réussite des enfants issus de milieu précaire restent très inquiétantes est un enjeu central de la réflexion consacré à l'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes.

### d. Repérer les problématiques

Les chiffres sont éloquentes, si des trajectoires diversifiées existent, la réussite des enfants de familles dites défavorisées reste moindre en comparaison des familles aux capitaux divers plus importants (économique, culturel, mobilité). Pragmatiquement, la situation de pauvreté entraîne socialement et culturellement un certain nombre d'atteintes ainsi qu'un contexte défavorable au développement de rythmes, réflexes et échanges favorables à la réussite scolaire.

Les liens entre l'école et la famille sont unanimement reconnus comme favorisant la cohérence éducative. ***La relation entre les parents et le milieu éducatif est centrale dans le parcours de l'enfant.***

Ces relations souvent distendues ne favorisent pas la compréhension par les familles des exigences et des codes scolaires, ni pour les enseignants la connaissance des familles, de leur mode de fonctionnement, de leurs difficultés et de leurs potentiels.

Ce constat est unanime les clefs de la réussite sont en général moins à la portée de personnes touchées par la pauvreté.

### e. Echanger, s'interroger et s'accorder

Le diagnostic d'expérience de l'ensemble des acteurs mobilisés reste formel, la réussite des enfants vivant des situations précaires est souvent à relier à la relation qu'entretiennent ses parents avec l'école. Les questions de l'absentéisme, du comportement, de l'inclusion de l'enfant dans les dispositifs scolaires comme le suivi des obligations y attachant en sont fortement dépendante. Ces éléments partagés impliquent un travail de fond

autour du climat scolaire, dans l'accompagnement des situations spécifiques (posant par exemple la question de la gratuité effective de l'école pour des familles très défavorisées), et dans la large association des parents au projet de réussite scolaire, ce qui rassure les enfants. ***Aussi, il est largement partagé que le parent est à considérer, accompagner et mobiliser en tant que véritable co-éducateur scolaire des enfants.***

### f. Convenir et proposer

- Faire évoluer les regards des parties prenantes, professionnels de l'éducation, parents... cela implique une volonté partagée de renouveler le système éducatif et de considérer la « réussite éducative » comme un projet à construire ensemble. Se connaître et se reconnaître pour éviter le « conflit de loyauté ».
- Développer des méthodes éducatives qui favorisent le croisement des savoirs à la jonction des connaissances théoriques, éducatives, pédagogiques et parentales.
- Orienter les apprentissages scolaires vers plus de coopération en s'inspirant des méthodes Freinet ou Montessori.
- Considérer le parcours éducatif de l'enfant dans sa globalité et y engager tous les acteurs concernés pour favoriser les passerelles entre les différents temps de l'enfant, scolaire, périscolaire et extrascolaire.
- Permettre aux enfants de s'engager dans un projet qui réponde à ses aspirations et ses capacités en valorisant ses points forts et en favorisant un accompagnement individuel spécifique.
- Questionner les formations des professionnels pour faire évoluer les représentations, éviter la construction des stéréotypes en favorisant la rencontre et l'écoute.



### 3. Développer les actions de soutien à la parentalité

Dernier thème du groupe de travail national, la question des actions de soutien à la parentalité et plus généralement le soutien à une parentalité active et accompagnée des personnes défavorisées projette la réflexion sur l'enjeu fondamental de la mise en place de conditions favorables de réussite pour l'enfant dès la naissance.

#### g. Repérer les problématiques

La Parentalité ou l'accompagnement des relations entre parents et enfants, comme lors du thème précédent engage étroitement l'implication des parents dans les projets. C'est en effet cette même attention conjointe à réunir parents et professionnels auprès de l'enfant qui doit nous mobiliser et ce dès le tout premier âge. La parentalité est un « métier » qui s'apprend et nécessite des conditions favorables pour s'exercer. Accompagner la parentalité dès la grossesse, associer et reconnaître les parents en tant que sachant, valoriser leurs savoir-faire et s'en inspirer dans le parcours de leur enfant reste un facteur capital de mise en place de bases favorables à la réussite du lien parent-enfant et de toutes les implications comprises par cela.

***Pour autant la parentalité dans les familles pauvres se trouve souvent impactée par des problématiques plus urgentes voire vitales.***

#### h. Echanger, s'interroger et s'accorder

Régulièrement, la précarité entraîne une certaine forme d'isolement particulièrement défavorable à une parentalité épanouissante et prometteuse pour l'enfant qui implique mixité, partage d'expérience et rencontres. De manière générale, la pauvreté isole et l'isolement appauvrit à bien des niveaux, y compris du point de vue culturel et pédagogique alors que beaucoup se joue lors des premières années de l'enfant en matière de capacités futures.

**Pour autant la précarité et/ou la pauvreté n'entraînent une « disqualification parentale »,** le bien-être des enfants et leur réussite reste une préoccupation majeure pour les familles.

*« Les parents précarisés ne sont pas moins compétents que les autres mais ils manquent de moyens pour exercer pleinement leurs rôles. »*

Il est important de prendre en compte que les familles pauvres sont constamment placées devant des choix impossibles, avec un budget « étriqué ».

#### i. Convenir et proposer

- Reconnaître le parent en tant que partenaire à part entière nécessite une meilleure connaissance du vécu des familles et une reconnaissance de leurs compétences souvent altérées, voire meurtries.
- Stabiliser les équipes, établir une relation de confiance entre les professionnels, entre les professionnels et les familles dans la proximité
- Impliquer un parent au sein du parcours social de son enfant, sa reconnaissance en tant que partenaire à part entière et le développement de capacités mutuelles, entre le parent associé et valorisé reste un partenariat prometteur.
- Tenir compte dans les propositions d'actions de soutien à la parentalité du vécu quotidien des familles facilite l'adhésion, l'exemple des crèches à vocation d'insertion par exemple pour faciliter la reprise vers une insertion professionnelle tout en travaillant la séparation avec l'enfant.
- Développer des structures et des actions portées par les familles elles-mêmes permettant la valorisation des compétences et de gagner la confiance de tout un public qui n'est aujourd'hui repéré par personne (le public du non recours).
- Mener un travail autour de la primo parentalité et peut être encore plus en amont est essentiel, il s'agit d'innover peut être se saisir de la semaine de la parentalité pour ouvrir un espace de travail sur cette question.

## II. Expérimentations sur Arras

### ⇒ Accueillir

- Les familles  
Trouver une information « unique » dans la proximité sur l'accueil de la famille et de l'enfant dans les structures petite enfance, les centres sociaux... A travailler entre les familles et les professionnels.  
Repérer un lieu d'accueil Parent/Enfant dans chacun des quartiers comme une première étape.  
Mettre en place « les rendez-vous de la réussite »
  - à l'école, inviter pour valoriser les points forts des enfants, bâtir une confiance partagée autour de l'enfant, remettre en main propre les évaluations
  - dans les actions, de lien social, menées sur le quartier inviter les enseignants
  - Proposer des petits déjeuners pour se connaître (familles étrangères), rester pour autant attentifs aux questions liées à l'obésité
- Les nouveaux professionnels  
Prévoir un temps d'accueils pour les nouveaux professionnels (enseignants, éducateurs, agents ville ou d'autres institutions...), pour apprendre à connaître son quartier, présentation de l'ABS et aussi des actions mises en place, des points forts solidarité... et inviter les familles pour un temps convivial

### ⇒ Co construire

- Proposer un référent de parcours unique en lien avec l'ensemble des acteurs concernés pour faire le lien entre les professionnels et avec la famille.
- Mettre en place des espaces pour échanger, innover, capitaliser...pour repérer
- Associer les familles dans nos instances d'échanges sur les projets éducatifs, ne pas s'arrêter à la consultation, proposer des espaces de croisements des savoirs en s'inspirant des méthodes d'ATD...
- Animer les conseils d'enfants dans les écoles et le comité des parents
- ...

### ⇒ Se former

- Revoir les centres de formations (enseignants, travail social...) les impliquer dans nos réflexions et proposer des réflexions sur les représentations
- Réfléchir à la question de la médiation
- Poser ensemble les questions d'évaluation et de suivi

### ⇒ Eviter d'être en rupture par rapport à l'égalité des chances

- Etre attentif à la fuite du droit commun dans les quartiers en Politique de la ville
- Eviter que l'école ne devienne jamais un lieu où se vit l'exclusion
- Etre attentif au conflit de loyauté pour l'enfant d'une famille en grande difficulté (exemple devoir acheter la photo de classe, payer le bus pour une activité...)
- Croiser le projet éducatif et les autres politiques publiques (Logement, Emploi...)

Beaucoup d'actions sont d'ores et déjà expérimentées, il faut capitaliser sur l'existant, faire de nouvelles propositions, maintenir le réseau.

### III. Conclusion

#### Poursuivre les échanges, conforter un réseau, se donner les moyens d'interroger le projet éducatif de la Ville d'Arras

La production du groupe d'experts avait vocation à illustrer localement le potentiel de réflexion, de mobilisation et de savoir-faire communs et complémentaires sur le sujet de l'enfance en situation de précarité. Autour de trois thèmes, il aura été rapidement illustré que les questions de l'accessibilité des structures dès le plus jeune âge, que la déjà très ancienne question de la reproduction des inégalités et que la reconnaissance du rôle éducatif des parents dans l'éducation de leurs enfants sont trois enjeux majeurs à considérer pour avancer sur le sujet de l'éradication de la pauvreté des enfants et des jeunes.

Il serait pour autant faux de considérer que les encourageants travaux du groupe ont répondu aux enjeux dans le cadre de la ville d'Arras. La thématique abordée étant d'une immense complexité, seule l'expérimentation et le développement des outils et méthode d'accompagnement se révéleront efficaces sur le moyen terme. Le document indique la possibilité d'un chemin que toutes celles et ceux qui le souhaitent pourront arpenter, forts de la complémentarité des échanges et des propositions ici travaillées. Afin de consolider ce premier éclairage local, la continuité participative des réflexions doit représenter une priorité.

A ce titre, plusieurs pistes ont été imaginées et se verront définies progressivement autour d'un plan de concertation et de co-construction visant à mettre en place, en complémentarité avec les instances éducatives de la ville (Conseils Educatifs de Proximité, Conseil Educatif Local), un réseau de partenaires, experts d'usage comme experts thématiques. Ce réseau mobilisable représentera une consultation permanente consacré à l'observation du projet municipal en matière de parentalité, de réussite éducative, de parcours des jeunes arrageois.

Afin de conforter la démarche participative et la structuration du réseau de réflexion, plusieurs opportunités sont aujourd'hui à l'étude dont notamment le partenariat à imaginer avec un ou plusieurs instituts de formation en développement social du territoire qui viendraient renforcer l'ingénierie disponible et qualifier la démarche.

*In-fine*, la vocation de ces travaux est de servir de base contributive à l'écriture d'un projet ambitieux au service du projet de réussite éducative et de développement social de la ville d'Arras.

